



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT**

Envoyé en préfecture le 21/03/2019

Reçu en préfecture le 21/03/2019

Affiché le 21/03/2019

ID : 081-200034056-20190319-D2019\_36-DE

**Séance du 19 mars 2019**

L'an deux mille dix-neuf et le dix-neuf mars à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

**PRESENTS :** MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VIALA D. - MMES BATUT - BERBIE (Suppléante) - DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BARBERA - BENAZECH - BERMOND (Suppléant) - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DUVAL - GALZIN - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER.

**N° 2019/36**

**Objet : EHPAD Résidence la Grèze : approbation du lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des projets d'investissement de création d'une salle d'animation et de construction de maisons partagées**

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'Assemblée que dans le cadre du CPOM signé entre l'EHPAD, l'ARS et le Département du Tarn, le plan pluriannuel d'investissement prévoit notamment la création d'une salle d'animation qui fait extrêmement défaut actuellement.

En parallèle, il précise aussi la réflexion en cours sur la construction de maisons partagées qui pourraient être réalisées sur le terrain de l'EHPAD qui dispose du foncier nécessaire. Ces maisons partagées pourraient venir en complément de l'offre proposée au sein de l'EHPAD. L'intérêt d'un positionnement à proximité de l'établissement viendrait aussi dans la mutualisation des services déjà existants (animations, restauration, ...).

Compte tenu de ces éléments et de la nécessité d'affiner la réflexion et la faisabilité de ces deux projets, Monsieur le Président propose aux membres du Conseil de Communauté d'approuver le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de deux projets d'investissement à savoir la création d'une salle d'animation et la construction de maisons partagées.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de deux projets d'investissement à savoir la création d'une salle d'animation et la construction de maisons partagées,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront prévus à l'EPRD 2019 de l'EHPAD Résidence La Grèze,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Sous-Préfecture le 21 mars 2019.



Le Président  
Raymond GARDELLE

